



CE FRET : Chômage partiel ?

Réunion de mise en place du 21 avril 2009

INSTALLATION DU CE FRET

M. Luc Nadal, Directeur de Fret SNCF, présidait ce Comité d'Établissement de mise en place du Bureau dont le Secrétaire et le Trésorier appartiennent à la CGT. Même si les autres postes, faute de désignations des O.S à ce jour, ne sont pas pourvus, le bureau Fret peut d'ores et déjà fonctionner.

Le règlement intérieur et l'attribution des commissions seront finalisés lors du prochain CE programmé le 6 mai.

Calendrier 2009 des CE : 6 mai - 23 juin - 23 juillet - 01 septembre - 29 septembre - 27 octobre - 24 novembre - 15 décembre.

LA POLITIQUE À VENIR DE FRET SNCF ?

Le Président du CE n'a pas souhaité s'exprimer sur la politique économique et sociale du Fret. Il n'a donc pas confirmé ou infirmé ce qui a été annoncé lors de la CPC Fret du 16 avril (*voir au dos*).

Sur la note « *Management de la crise* » qui circule assez librement dans l'entreprise, M. Nadal nous a divulgué les éléments suivants :

« *On a perdu 30% du chiffre d'affaires par rapport à 2008. La messagerie se porte mal. M. Blayau a demandé qu'elles seraient les mesures à apporter pour amoindrir le choc en sachant que la crise pourrait faire basculer la SNCF dans le rouge. J'ai donc élaboré une note « Management de la crise ». J'ai joué mon rôle de Directeur du Fret. Ensuite M. Blayau s'est exprimé. Sur le chômage partiel, nous avons demandé une étude à la DRH (M. Nogué). »*

Le chômage partiel est donc envisagé par l'entreprise même si nous pensons qu'il ne peut pas s'appliquer de droit à la SNCF. Les textes en vigueur ne le permettent pas à la SNCF. Mais l'entreprise n'a-t-elle pas su, quand cela l'arrangeait, modifier les règles (*CPR, Retraites, Représentativité, Facilités de circulation,...*) ?

Mais ne soyons pas dupes pour autant : **les périodes de mises à disponibilité des agents s'apparentent-elles pas déjà à du chômage partiel avec ses conséquences financières dues au non paiement des EVS et des primes de travail ?**

Il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter.

DES CHOIX SOCIAUX D'UNE RARE VIOLENCE

CPC FRET DU 16 AVRIL 2009

Ci-dessous les principales informations dévoilées par la Direction du Fret.

Le bilan financier dans un contexte économique défavorable.

Le budget 2009 prévoyait pour la fin de l'année un chiffre d'affaires (CA) de 1,5 milliards d'euros, soit une moyenne de 375 millions d'euros par trimestre. Le CA du premier trimestre ne se monte qu'à 313 millions, soit un écart de 62 millions d'euros.

La situation de Fret SNCF n'est pas unique en Europe. C'est ainsi que la DB, qui est le modèle de nos dirigeants, voit ses trafics s'effondrer de près de 30% et accuse une perte de CA qui devrait avoisiner le milliard d'euros. C'est l'**intégralité** du monde ferroviaire qui souffre de la crise. La baisse de trafic induit une massification moindre, ce qui favorise le mode routier dont nous pourrions dire « *qu'il s'en sort le mieux* ».

Développer et s'appuyer sur la filiale VFLI pour développer Fret SNCF.

100% filiale de la SNCF, VFLI, dotée d'une licence d'entreprise ferroviaire, est un véritable atout pour préserver des trafics au sein du groupe, dixit la Direction.

Mais à quel prix !

Le maintien de certains trafics se fait au détriment d'emplois à Statut puisque les salariés de VFLI sont régis par le droit commun, et demain par la Convention Collective Nationale.

Une réduction des effectifs de près de 10%, jusqu'à 30% pour les ADC !

La baisse des coûts de structure doit être au moins égale à la baisse du trafic ! Comment ?

◆ -30% sur les effectifs des Directions Centrales.

◆ -10% sur les effectifs des 5 Directions Fret.

◆ -30% sur les effectifs ADC dont le « *reclassement* » au sein des autres activités se fera grâce aux respects des parcours professionnels. Hier, ceux-ci étaient quasiment remis en cause sans l'intervention des O.S, aujourd'hui, ils sont une véritable bouée de sauvetage pour Fret SNCF !

Une fois de plus, c'est l'appareil de production qui trinque ! Ce cortège de suppressions d'emplois n'est pas de bon augure pour positionner favorablement Fret SNCF dans la perspective d'un rebond.

Opérateurs Ferroviaires de Proximité : pas vraiment une réussite !

Fret constate que c'est un processus qui n'a jamais vraiment fonctionné, même si nous sommes implantés dans bon nombre d'entre eux.

La faute en reviendrait, selon la Direction, à RFF, qui s'est toujours refusé à injecter la moindre somme. L'enjeu est pourtant majeur, car une part importante des trafics est d'origine ou à destination d'un port. La vocation de Fret n'est pas de se substituer à RFF. Nous sommes donc dans l'impasse !

Retrouvez toute l'information Fret sur notre site Internet :

<http://unacfo.free.fr/fretforceouvriere>



Comité d'Établissement FRET

Déclaration Force Ouvrière

21 avril 2009



<http://unacfo.free.fr/fretforceouvriere>



Monsieur le Directeur,

La SNCF a effectué un virage important en attribuant au Fret ses propres instances représentatives du personnel. Cette mutation s'est effectuée sans l'agrément de la plupart des organisations syndicales, dont Force Ouvrière. Maintenant, ressasser le passé ne serait d'aucun secours aux représentants de ce Comité d'Établissement.

Force Ouvrière tient tout d'abord à remercier les cheminots qui l'ont propulsé dans ce 27^{ème} Comité d'Établissement de la SNCF lui conférant ainsi la vraie représentativité, **celle qu'aucune loi, fusse-t-elle soutenue par des Confédérations, ne pourra lui retirer.**

Force Ouvrière ne restreindra donc pas son rôle d'organisation syndicale au sein de Fret SNCF. Le résultat des élections professionnelles nous conforte dans nos choix revendicatifs antérieurs, **dont certains nous ont amenés à nous opposer frontalement à la politique de la Direction de Fret SNCF.**

Pour autant, nous assumerons nos missions sans dogme **avec la seule ambition de répondre aux attentes de ceux qui ont voté pour les listes Force Ouvrière.**

De grands chantiers nous seront certainement proposés par Fret, nous les étudierons avec toute l'attention dont doivent faire preuve nos élus, que ce soit en réunion plénière ou dans des groupes de travail comme par exemple ceux consacrés aux CRLO+.

Nous attendons également beaucoup de la création de ce CE. Plus de communication et de transparence sur les décisions de Fret. Nous pensons particulièrement à la DCI déposée par la Direction sur le site de Thouars. Celle-ci a pour objectif de remodeler les conditions sociales des cheminots afin d'amoin-drir les coûts dans votre recherche permanente de compétitivité face à nos concurrents. La préservation des emplois est notre préoccupation première, mais **un débat de cette nature ne peut se cantonner à de simples discussions locales, les**

Déclaration Force Ouvrière

CE du 21 avril 2009

enjeux dépassent largement cet espace restrictif.

Bien qu'aujourd'hui, lors de la mise en place du CE, nous ferons part d'un esprit de concorde, nous tenons tout de même à vous alerter sur l'inquiétude des cheminots quant à leur avenir au Fret. La diminution des trafics accompagnée de discours managériaux anxiogènes sont les ferments de la déprime des cheminots. Ce n'est pas le document relatif au management de la crise circulant librement sur Internet qui est de nature à les rassurer !

Ils seront très attentifs à vos réponses Monsieur le Directeur qui risquent, nous le craignons, d'être catastrophiques en termes d'emploi. **Il n'y a pas un cheminot pour ne pas vouloir un développement du Fret dans une entreprise intégrée.**

Cette réunion de mise en place du CE Fret ne devrait-elle pas s'intituler « Le CE de la ségrégation syndicale » ? Les organisations syndicales non représentatives à l'échelon national sont donc exclues des bureaux et des commissions de tous les Comités d'Établissement, à l'exception des organisations syndicales non représentatives qui ont franchi la barre des 20%. Soit deux fois plus ambitieux que la loi sur la représentativité. Le sujet ne serait pas si dangereux pour la démocratie que nous serions tentés d'en sourire tant les suppôts de cette loi inique se montrent entreprenants.

Ces dérives comportementales nous amènent à nous interroger sur le rôle dans lequel souhaitent nous confiner les autres organisations syndicales. **Ne serait-ce pas temps de respecter le vote des cheminots en ce qui concerne les aspects sur la représentativité dont la loi laisse toute latitude aux entreprises pour les négocier ?**

Force Ouvrière revendique donc son implication dans toutes les instances dont Fret SNCF va se pourvoir dans les prochaines semaines. Nous évincer serait contraire aux valeurs fondamentales des mandants de toutes les organisations syndicales. Sans passion excessive, Force Ouvrière le dit clairement à toutes les organisations syndicales autour de cette table, cessons cette chasse à la sorcière, cessons cet autodafé des organisations syndicales dites non représentatives.

L'intérêt de toutes les O.S, n'est-il pas d'écouter et revendiquer dans l'intérêt des seuls cheminots ?